

ves. Lorsque l'industrie du sucre de betteraves fit ses débuts au Canada, elle eut l'appui d'abord du gouvernement fédéral qui autorisa l'admission en franchise du matériel. A cette époque, ces mesures furent jugées nécessaires car le sucre se vendait alors à un prix extraordinaire de bon marché, moins de la moitié de ce qu'il a été coté depuis le commencement de la guerre. A la suite de la déclaration de la guerre, le gouvernement fédéral augmenta les droits d'importation sur le sucre. Ce fait, doublé de la réduction considérable des approvisionnements d'Europe, augmenta matériellement les prix du sucre au Canada. Une autorité dans l'industrie sucrière souligne que même l'augmentation de la matière brute qui passa de \$5.50 à \$7.00 n'entraînait qu'une augmentation de moins de 10 cents par 100 livres dans le coût du sucre granulé. Cette même personne établit qu'à \$7.00 la tonne de betteraves qui a comme degré 15 pour 100 et produit 12 pour cent de sucre granulé (les 3 pour 100 étant perdus dans des solides qui forment encore un sous-produit qui a de la valeur) cela donnerait 2-9 de 10c par livre. Le coût de la manufacture ne s'élève pas à plus de 1 cent la livre, ce qui permet aux manufactures canadiennes d'obtenir le produit à moins de 4 cents la livre. Si ces faits sont exacts, comme nous avons toutes raisons de le croire, il est évident qu'au Canada, aussi bien qu'aux Etats-Unis l'industrie du sucre de betteraves occupe une très forte position financière.

MANUFACTURIERS, MARCHANDS EN GROS ET DETAILLANTS TIENNENT UNE IMPOR- TANTE ASSEMBLEE A OTTAWA

Un projet à soutenir, une mesure à combattre

Mardi dernier, sur l'initiative de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, il a été tenu une importante assemblée à Ottawa, qui réunit les délégués du grand commerce canadien dans le but de demander au gouvernement fédéral la création d'un département fédéral du commerce intérieur qui exercerait un contrôle sur tout le commerce du Canada. A cette réunion étaient présents les principaux représentants des associations des manufacturiers, des marchands de gros et des marchands-détaillants du Canada désireux de prendre une attitude énergique pour amener le gouvernement à prendre des mesures susceptibles de favoriser l'essor du commerce du pays et à écarter toutes celles de nature à lui porter préjudice. Parmi ces dernières, celle qui fit l'objet d'une discussion fort intéressante fut la mesure préconisée par M. Knockel et ayant pour objet d'empêcher le manufacturier de fixer un prix de vente au consommateur.

La délégation, après avoir fourni les meilleures raisons et examiné tous les aspects de la question décida à l'unanimité de combattre vigoureusement ledit projet comme contraire à la bonne marche du commerce canadien et à l'intérêt public.

Le lendemain, mercredi, cette importante délégation fut présentée au premier ministre et aux ministres du cabinet par M. le sénateur Staunton. Nos gouvernants prirent connaissance des revendications présentées par les manufacturiers, les marchands de gros et les marchands-détaillants et après s'être fait donner des renseignements détaillés promirent d'étudier sérieusement les diverses questions soumises et d'y apporter les meilleures solutions à l'avantage des classes commerciales et du public en général.

Espérons que cette visite portera ses fruits et que les membres de l'Association des Marchands-Détaillants récolteront individuellement et en commun les bénéfices du mouvement de défense commerciale dont ils ont pris l'initiative avec tant d'à-propos.

UNE REVUE DU MARCHE DES OEUFS

Revue générale de 1916

Par suite des expéditions relativement considérables des oeufs canadiens pendant l'automne 1915, les quantités en magasins ne furent pas suffisantes pour répondre à la demande locale et il en résulta un mouvement considérable des oeufs des Etats-Unis vers le Canada pour consommation en janvier, février et mars 1916. Avant fin janvier, des oeufs frais des Etats-Unis étaient vendus à la Bourse des produits alimentaires de Toronto à 30c et 25c. La visite au printemps dernier des représentants des plus grosses maisons d'importation d'Angleterre eut le don de stimuler les prix.

De 20 à 21c prix de fin mars et premiers jours d'avril, les taux montèrent de 21 à 22c au commencement d'avril et atteignirent 25c, prix d'achat au producteur à la fin de mai. On aurait pu espérer une baisse avec les temps chauds. Il n'en fut rien et la demande pour l'exportation continuant, les prix conservèrent leur tendance à la hausse et les oeufs furent placés dans les entrepôts frigorifiques. En juillet les prix notés sont de 26 à 27½c. On note une augmentation de consommation probablement due aux prix élevés des autres produits alimentaires. Les oeufs des Etats-Unis réexpédiés en Angleterre n'arrivèrent pas dans un état brillant et il s'ensuivit que sur le marché anglais, pendant ces quatre ou cinq derniers mois, les oeufs canadiens furent cotés de cinq à dix cents de plus la douzaine que les oeufs américains. Le gros mouvement d'exportation des oeufs commencé la dernière semaine d'août atteignit son maximum fin octobre et en novembre. Les exportations à ce moment varièrent de 800,000 à 1,500,000 douzaines par semaine rien que du port de Montréal. Les prix d'exportation furent très élevés étant par contrats, de 33 ou 34c pour les envois au début de l'automne, jusqu'à 42c et même plus pour expéditions après cette date. Ces exportations combinées au ralentissement des approvisionnements dû au retard des poules de 1916 ont eu pour effet d'implanter au Canada cette année des prix d'hiver exorbitants pour les oeufs, le taux d'un dollar la douzaine pour oeufs du jour ayant été atteint.

Le gouvernement canadien a établi un Bureau de Commissaires des Pensions pour le Canada. Comme cette Commission désire, autant que possible, répondre sous le plus bref délai aux communications qui se rapportent aux pensions, elle invite le public à s'adresser directement à ses bureaux à Ottawa.

On s'expose à bien des retards en écrivant à d'autres départements du gouvernement.

L'Association du Fonds Patriotique et la Commission des Hôpitaux militaires, qui ont des bureaux en différentes parties du pays, ont bien voulu se charger d'aider à ceux qui désirent écrire directement à la Commission en leur donnant tous les renseignements nécessaires à ce sujet.